

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3872 - MARDI 17 NOVEMBRE 2020

IMMIGRATION

Le nouveau passeport congolais coûtera 99 dollars américains

L'arrêté interministériel signé, le 10 novembre, par la ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzenza, et le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, fixe le nouveau prix du passeport biométrique, dont la validité est fixée à cinq ans, à l'équivalent en franc congolais de 99 dollars américains (USD). Dans la répartition de cette somme, 50 USD sont affectés à l'autorité contrac-

tante alors que 49 USD sont destinés au titulaire. Le délai d'attente pour la livraison du document a été fixé à sept jours pour les requérants se trouvant à Kinshasa, à quatorze jours pour ceux des provinces et à vingt-huit jours pour ceux de l'extérieur du pays.

Page 3

Radio Okapi/Ph. John Bompenge
Le passeport congolais.

PALU

Dorothee Gizenga appelle les structures de base à rejoindre le camp de l'unité

Porte-étendard de la lutte pour un Parti lumumbiste unifié (Palu) unique et uni, Dorothee Gizenga a réagi, le 14 septembre, à la tenue du congrès organisé par le camp Sylvain Ngabu. A travers un communiqué de presse, elle a manifesté son indignation face aux actions de sape menées contre l'immense travail accompli par les pères fondateurs au profit des intérêts égoïstes et s'est insurgé

contre toute action tendant à affaiblir le parti. D'après elle, les assises du centre Nganda ne sont pas un congrès du parti et ses conclusions sont illégitimes et de nul effet. D'où son appel à la résistance de tous les chefs des structures de base contre toute forme de pression ou d'intimidation.

Page 3



Le siège du Palu à Kinshasa

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lancement bientôt de la campagne de vulgarisation de la Pnat

« Après l'opérationnalisation de l'Observatoire national de l'aménagement du territoire (Onat), il est prévu dans un bref délai le lancement officiel de la campagne de vulgarisation et de sensibilisation de la Politique nationale d'aménagement du territoire (Pnat) qui sera suivie des missions à travers les vingt-six provinces », a annoncé récemment le ministre de l'Aménagement du territoire lors de la cérémonie de remise du matériel informatique à l'Onat par le Pnud.

Le ministre Aggéé Aje Matembo Toto entend mener cette campagne à travers toute l'étendue du territoire national et cela dans un bref délai.

Page 2

FOOTBALL-TRANSFERT

Jean-Marc Makusu fera face à la concurrence à Orlando Pirates



L'attaquant international congolais Jean-Marc Makusu Mundele (28 ans) a quitté V.Club de Kinshasa pour s'engager avec Orlando Pirates d'Afrique du Sud. Le montant de ce prêt d'une année avec option d'achat n'a pas été révélé.

Formé à Bel'Or du président Lolo Mosango Ebisa, Jean-Marc Makusu découvre le championnat sud-africain après avoir évolué au pays, en Belgique, à Hongrie, en Algérie et en Egypte. Le désormais buteur attitré de V.Club devra étaler son talent pour ce nouveau challenger en terre sud-africaine.

Page 4



Le ministre Aggéé Aje Matembo

ÉDITORIAL

Drame

Le drame qui se déroule aujourd'hui dans la province du Tigré, en Ethiopie, montre à quel point le fossé creusé par l'Histoire entre les peuples d'une même nation peut à tout instant devenir un gouffre dans lequel s'effondre l'unité du pays tout entier.

Causant la mort de centaines, probablement même hélas ! de milliers d'êtres innocents, menaçant l'existence même d'un pays aussi vaste – 1.104.300 kilomètres carrés – que peuplé – 108 millions d'habitants – cette tragédie ne met pas seulement en péril l'existence de l'Ethiopie. Elle menace très directement l'intégrité de ses plus proches voisins, à savoir l'Erythrée, la Somalie, le Soudan du Sud et dégrade aussi dangereusement l'image même d'Addis-Abeba, sa capitale, où siège depuis 1963 l'Union africaine (qui était alors l'Organisation de l'Union africaine).

S'il ne nous appartient pas de dire comment les autorités éthiopiennes doivent ou devraient s'y prendre pour mettre un terme à un conflit interne dont le pire risque de sortir, il nous revient de plaider ici et maintenant, en tant qu'observateur de la scène africaine, pour que la raison l'emporte sur l'instinct de la violence toujours présent dans les sociétés humaines. La raison, c'est-à-dire le dialogue entre frères ennemis qui permettra, sinon de résoudre les problèmes à l'origine des affrontements présents, du moins d'engager le processus qui ouvrira progressivement les portes d'un consensus.

Ayant vécu, comme de nombreux pays de par le vaste monde, des guerres intestines que notre pays, le Congo, a payé au prix fort, mais ayant su aussi y mettre un terme par le dialogue, l'échange, le respect de l'autre, nous savons bien que rien n'est plus important pour une nation que la préservation ou la restauration de son unité. Et, bien sûr, celle-ci ne peut être fondée que sur la sagesse des hommes, autrement dit sur leur capacité à s'asseoir autour d'une table afin de résoudre les problèmes qui les divisent.

Ce qui se passe aujourd'hui en Ethiopie menaçant très directement la stabilité d'une bonne partie de notre continent, l'Union Africaine tout entière doit se mobiliser en faveur de la paix. Espérons qu'elle le fera sans tarder !

Le Courrier de Kinshasa

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lancement bientôt de la campagne de vulgarisation de la Pnat

Le ministre de l'Aménagement du territoire, Aggée Aje Matembo Toto, l'a annoncé récemment lors de la cérémonie de remise du matériel informatique à l'Observatoire national de l'aménagement du territoire (Onat) par le Pnud.



Le ministre de l'Aménagement du territoire, Aggée Aje Matembo

Aggée Aje Matembo Toto entend mener cette campagne à travers toute l'étendue du territoire national et cela dans un bref délai. « Après l'opérationnalisation de l'Observatoire national de l'aménagement du territoire, il est prévu dans un bref délai le lancement officiel de la campagne de vulgarisation et de sensibilisation de la Politique nationale d'aménagement du territoire (Pnat) qui sera suivi des missions à travers les vingt-six provinces », a-t-il déclaré.

Outre le document de la Pnat adopté au mois de juillet par le gouvernement au conseil des ministres, le ministre de l'Aménagement du territoire a fait savoir que, s'agissant de la loi relative à l'Aménagement du territoire, ce document a été transmis à l'Assemblée nationale pour examen. « Je vous annonce officiellement que le projet de loi a été transmis à l'Assemblée nationale et inscrit au calendrier de cette session parlementaire. Bientôt j'y serai pour la dernière bataille juridique, cela

avant la promulgation de cette loi par le chef de l'Etat », a-t-il dit.

Notons que les documents de la Pnat et de la loi, sans oublier le Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) et les guides méthodologiques, sont des livrables élaborés dans le cadre du programme de la réforme de l'Aménagement du territoire, projet lancé depuis mai 2017 par le gouvernement à travers le ministère de l'Aménagement du territoire grâce à l'appui de l'initiative pour les forêts de l'Afrique centrale. La mise en œuvre de cette réforme est assurée par le Pnud.

Ce processus qui implique plusieurs parties prenantes s'est fixé un double objectif. Le premier concerne la mise en place d'une administration forte du sommet à la base. Et le second vise à doter le pays d'outils et d'instruments de planification spatiale, à savoir la Pnat, la Loi-cadre sur l'Aménagement du territoire et le Snat. En outre, un guide méthodologique facilitera l'élaboration des plans provinciaux et des plans locaux d'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ERADICATION DE L'APATRIDIE

Validation du plan d'action consolidé de la Cirgl

Avec l'entérinement de ce nouveau plan, la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) dispose désormais d'un cadre commun plus ambitieux pour l'éradication de l'apatridie dans la région des Grands lacs. Le plan d'action ainsi validé s'étendra jusqu'en 2024, conformément à la campagne mondiale pour l'éradication de l'apatridie.

Le plan, indique le HCR dans un communiqué de presse, comprend un nouvel objectif stratégique visant à garantir l'accès aux preuves d'identité juridiques telles que les documents d'identité nationaux, ainsi qu'un autre objectif spécifique visant à renforcer l'enregistrement universel des naissances afin de prévenir l'apatridie. Le secrétaire exécutif adjoint de la Cirgl, l'ambassadeur Yasir Mohammed, a déclaré qu'avec l'approbation de ce nouveau cadre programmatique régional, le Secrétariat de la Cirgl dispose d'un outil

clé pour mettre en œuvre des actions visant à éradiquer l'apatridie en collaboration avec les Etats membres de la Cirgl avec le soutien technique du HCR pour les années restantes de la campagne mondiale.

En s'appuyant sur ce cadre commun sur l'apatridie, a-t-il ajouté, le Secrétariat de la CIRGL jouera un rôle de catalyseur pour stimuler la pleine mise en œuvre des cinquante-huit engagements pris par ses Etats membres et le Secrétariat de la Cirgl en octobre 2019 lors du segment de haut-niveau sur

l'apatridie tenu à Genève.

Pour sa part, Clémentine Nkweta Salami, directrice du Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique ainsi que les Grands lacs a salué cette avancée dans la lutte contre l'apatridie. « *Nous nous félicitons de ce nouveau développement entrepris par la Cirgl qui est une indication claire de l'engagement de ses Etats membres dans la lutte contre l'apatridie* », a-t-elle signifié, soulignant que « *l'enregistrement de l'état-civil et des naissances est essentiel pour prévenir*

l'apatridie ». Le plan d'action consolidé de la Cirgl sur l'éradication de l'apatridie dans la région des Grands lacs a été validé dernièrement lors de la réunion du Comité régional interministériel de la Cirgl qui s'est tenue à Brazzaville.

Depuis l'adoption de la Déclaration de Brazzaville en 2017, les Etats membres de la Cirgl ont fait des progrès importants vers l'éradication de l'apatridie dans la région des Grands lacs, notamment la nomination et la formation de points focaux gouvernementaux sur l'apatridie

dans chacun des douze Etats membres de la Cirgl, l'adoption de trois plans d'action nationaux pour mettre fin à l'apatridie (Soudan du Sud, Congo et République centrafricaine), la mise en place de comités gouvernementaux interministériels sur l'apatridie dans six pays (Rwanda, Kenya, Congo, République démocratique du Congo, Ouganda et Soudan du Sud), et la publication d'une étude régionale sur l'apatridie pour les pays d'Afrique de l'Est (la moitié de la Cirgl) en 2018.

Lucien Dianzenza

IMMIGRATION

Le nouveau passeport congolais coûtera 99 dollars américains

Dans un arrêté interministériel signé par les ministres des Affaires étrangères et des Finances, la validité de ce document est, par ailleurs, fixée à cinq ans.

L'arrêté interministériel signé, le 10 novembre, par la ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, et le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, fixe le nouveau prix du passeport biométrique, dont la validité est fixée à cinq ans, à l'équivalent en franc congolais de 99 dollars américains (USD). Dans la répartition de cette somme, les 50 USD sont destinés à l'autorité contractante alors que les 49 USD pour le titulaire.

Dans cette même décision, les deux membres du gouvernement ont également fixé le délai d'attente pour la livraison du pas-

d'un passeport électronique et biométrique ne peut excéder sept jours francs pour les requérants se trouvant à Kinshasa, quatorze jours francs pour les requérants se trouvant en province, vingt-huit jours francs pour les requérants se trouvant à l'extérieur », ont signifié les deux ministres dans leur arrêté.

Il est rappelé que le même passeport électronique biométrique congolais a été vendu à 185 USD depuis 2015. Ce qui a fait de ce document un des passeports les plus chers du monde. Aussi a-t-il été indiqué que le contrat qui liait la RDC à la firme Belge Semlex

Sur place à Kinshasa, ce contrat qui était arrivé à expiration en juin 2020 n'a pas été renouvelé à son terme en juin 2020. Le gouvernement congolais avait proposé à Semlex une attente pour assurer la production du passeport, le temps de revisiter ou de signer un contrat avec un autre producteur. Ce consortium belge n'avait pas accepté cette proposition, optant pour la résiliation pure et simple de ce contrat arrivé à expiration.

Mettre fin aux tracasseries

Parmi les premières réactions à cette décision, on peut noter celle du député national Claudel-André Lubaya, qui, tout en saluant cette nouvelle tarification décidée par le gouvernement, a indiqué que le tarif de 99 USD répond aux attentes de la population congolaise, rendant ainsi le passeport plus accessible et à la portée du plus grand nombre. Il a, par contre, invité le gouvernement à user de tous les moyens en son pouvoir en supprimant tous les frais superflus et indus non repris sur l'arrêté interministériel du 10 novembre 2020. Ici, Claudel Lubaya parle de tous ces frais « *qui s'apparentent à de la tracasserie organisée et qui, en définitive, gonflent le prix du passeport* ». Ce député national a, par ailleurs, rappelé au gouvernement qu'il est de son devoir de mettre les citoyens à l'abri des tracasseries, en veillant à la légalité et l'équité des droits, taxes et redevances perçus par les services publics de l'État.

Lucien Dianzenza

PALU

Dorothee Gizenga appelle les structures de base à rejoindre le camp de l'unité

Le porte-étendard de la lutte pour un Parti lumumbiste unifié (Palu) unique et uni, Dorothee Gizenga, invite tous les cadres et militants lumumbistes à rejeter les conclusions des assises du 11 novembre.

Dorothee Gizenga a réagi, le 14 septembre, à la tenue du congrès organisé par le camp Sylvain Ngabu. A travers un communiqué de presse, elle a manifesté son indignation face aux actions de sape menées contre l'immense travail accompli par les pères fondateurs au profit des intérêts égoïstes et s'est insurgé contre toute action tendant à affaiblir le Palu. Elle en appelle à la résistance de tous les chefs des structures de base contre toute forme de pression ou intimidation. « *Malgré son appel à l'unité, il a été malheureusement constaté l'organisation d'un pseudo-congrès par un groupe des membres avides du pouvoir et soucieux du contrôle à tout prix de l'exécutif du Palu, ce 11 novembre 2020, et au même instants, le lancement des préparatifs d'une initiative de la même nature par un autre groupe* », a-t-elle relevé dans son communiqué de presse. Par conséquent, elle considère que les assises du centre catholique Nganda ne

sont pas un congrès du parti lumumbiste unifié et ses conclusions sont illégitimes et de nul effet.

Cette évangéliste de l'unité du Palu s'insurge contre la tentative de vouloir enterrer politiquement le patriarche Antoine Gizenga et réitère sa détermination à restaurer l'unité du Palu. Elle annonce, par ailleurs, l'ouverture des échanges et discussions avec la base, les cadres et partenaires afin de dégager la voie pour l'unification du Palu. C'est dans ce cadre qu'elle exhorte les uns et les autres à rejoindre le camp de l'unité. Depuis le 26 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse, Dorothee Gizenga avait alerté la tendance à la division qui hantait les esprits de certains cadres du Palu. Elle avait exhorté les deux groupes en conflit à suspendre toute initiative tendant à organiser deux congrès différents, synonyme de la partition du parti.

Jules Tambwe Itagali

« Après la capture, le délai d'attente pour la délivrance d'un passeport électronique et biométrique ne peut excéder sept jours francs pour les requérants se trouvant à Kinshasa, quatorze jours francs pour les requérants se trouvant en province, vingt-huit jours francs pour les requérants se trouvant à l'extérieur »

seport biométrique à sept jours pour les requérants se trouvant à Kinshasa ; à quatorze jours pour ceux des provinces et à vingt-huit jours pour ceux de l'extérieur du pays. « *Après la capture, le délai d'attente pour la délivrance*

pour la fabrication du passeport congolais a été décrié par l'opinion tant sur le plan local qu'international. Et une plainte accusant Semlex de corruption a été introduite auprès de la justice belge.

MANIEMA

Le gouverneur Musafiri mis en accusation

L'action en justice est initiée et menée par les députés provinciaux, après l'avoir destitué.

A la plénière du 16 novembre à l'Assemblée provinciale du Maniema, treize députés provinciaux sur dix-huit présents ont voté pour la mise en accusation du gouverneur déchu, Auguy Musafiri Nkola Myoma. Les députés provinciaux lui reprochent d'avoir détourné 3 500 tonnes de ciment gris et de 9 mille mètres cubes de gasoil. Ces produits, font-ils savoir, étaient destinés à la construction du siège de l'Assemblée provinciale et de l'Hôtel du gouvernement du Maniema. Auguy Musafiri, rappelle-t-on, a été déchu le 11 novembre par l'Assemblée provinciale du Maniema, qui l'a accusé notamment de tribalisme et de méges-

tion. Le gouverneur déchu a, de sa part, annoncé avoir saisi la justice pour protester contre sa déchéance.

Il est, en outre, rappelé que plusieurs gouverneurs des provinces font l'objet de destitution par les députés de leurs provinces respectives. Une infime minorité seulement a échappé, jusque-là, au châtement à l'issue de ces actions enclenchées par les élus provinciaux. Selon une certaine opinion, cette méfiance et les inimitiés entre les gouverneurs et les députés de leurs provinces respectives bloquent le développement de ces entités alors que ces mandats prennent fin dans trois ans.

Lucien Dianzenza

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



FOOTBALL-TRANSFERT

Jean-Marc Makusu fera face à la concurrence à Orlando Pirates

En quête de nouveau défi, Jean-Marc Makusu a pris la direction d'Afrique du Sud où il a signé avec Orlando Pirates de Pretoria.



JM Makusu et l'entraîneur Josef Zinnbauer d'Orlando Pirates d'Afrique du Sud

L'attaquant international congolais Jean-Marc Makusu Mundele (28 ans) a quitté V.Club de Kinshasa pour s'engager avec Orlando Pirates d'Afrique du Sud. Le montant de ce prêt d'une année avec option d'achat n'a pas été révélé comme c'est de coutume en République démocratique du Congo, où l'on dévoile difficilement la hauteur financière du transfert. « Je suis heureux d'avoir rejoint ce prestigieux club et je m'attends à un séjour réussi. J'ai de grandes ambitions et je suis convaincu de pouvoir les

atteindre avec mes nouveaux coéquipiers. Ce déménagement présente pour moi un nouveau défi dans un nouveau pays », a déclaré le joueur après avoir signé son contrat de transfert.

Formé à Bel'Or du président Lolo Mosango Ebisa, Jean-Marc Makusu découvre le championnat sud-africain après avoir évolué au pays, en Belgique, à Hongrie, en Algérie et en Egypte. Et chaque fois à l'étranger, il n'a pas réussi à s'imposer. L'Afrique, veut-on croire, l'ancien joueur du V.Club et du

Daring Club Motema Pembe, pourra être la bonne pour lui. En effet, déjà sur place, une concurrence l'attend. Il doit travailler pour gagner une place de titulaire. C'est le sens des propos de l'actuel entraîneur d'Orlando Pirates, Josef Zinnbauer. « Nous sommes heureux que Makusu rejoigne l'équipe et nous sommes impatients de travailler avec lui. Cette année, notre équipe a chaque joueur dans chaque position en compétition pour une place dans la formation de départ, et ce ne sera pas différent pour lui (Makusu). L'esprit de challenge loyal est prôné par l'entraîneur, la saine compétition, qui nous aidera à tirer le meilleur parti de tous nos joueurs », a déclaré le rigoureux technicien allemand de 50 ans nommé à la tête des Buccaneers de Pretoria depuis décembre 2019. Orlando Pirates disputera la Coupe de la Confédération. Le désormais buteur de V.Club devra étaler son talent pour ce nouveau challenger en terre sud-africaine.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

CAN 2022/ELIMINATOIRES

La RDC balbutie face à l'Angola à Kinshasa

L'on espère du côté congolais que ce n'est pas un nul de trop pour les Léopards, accrochés le 14 novembre à Kinshasa par les Palancas Negras d'Angola en match comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, un troisième résultat d'égalité de suite en trois journées.

Zéro but partout, c'est le score entre les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et les Palancas Negras d'Angola, le samedi dernier, au stade des Martyrs de Kinshasa, en troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2022. Face à une équipe angolaise qui avait visiblement prévu de jouer regroupée et procéder par des contre-attaques, le sélectionneur Christian Nsengi Biembe a plutôt aligné un onze de départ bien plus défensif. Joël Kiassumbua a bien gardé les perches, alors que Djos Issama Mpeko a occupé le flanc droit de la défense, Chancel Mbemba et Marcel Tisserand dans l'axe, et Glody Ngonda Muzinga à gauche. Et au milieu de terrain, curieusement, on a retrouvé les récupérateurs Yannick Bangala, Merveille Bope Bokadi et Samuel Moutoussamy dans le rôle de dépositaire de jeu, ce qui n'est pas son poste de prédilection. Le trio d'attaque s'est composé de Neeskens Kebano flanqué à gauche, l'inexpérimenté jeune attaquant Joël Beya de Mazembe dans l'axe et Jordan Botaka à droite. Laissant Cédric Bakambu arrivé



Les Léopards de la RDC avant le coup d'envoi contre l'Angola (photo leopardsfoot.com)

la veille du match à Kinshasa en provenance de Chine, Gaël Kakuta, Yannick Bolasio sur le banc des remplaçants, c'est donc avec un onze de départ assez bizarre que Christian Nsengi Biembe a démarré la partie. Et les nombreuses critiques sur ce dispositif tactique et le choix des joueurs ont été judicieuses, car les Léopards ont fini la première période sans un tir cadré, timorés, incapables de hausser le rythme de leur jeu et apporter le danger dans la défense angolaise. Celle-ci se regroupait aisément face aux Congolais jouant plus à la « baballe », sans

être incisifs.

A la pause, Christian Nsengi Biembe a monté d'emblée Bakambu à la place de Beya, Bolasio à celle de Kebano et Kakuta à celle de Moutoussamy. Les Léopards sont revenus avec les réelles intentions de marquer et remporter ce match, à l'image du dynamisme de Bolasio, actuellement s'entraînant avec la réserve d'Everton, et qui n'était pas sur la première et deuxième liste des Léopards pour cette rencontre. Soit dit en passant, on avait annoncé plusieurs forfaits des joueurs, mais en fin de compte, bon nombre d'entre

eux ont répondu à l'appel de la sélection. Et Bolasio a, sur une frappe enveloppée, touché le poteau gauche du gardien de but Hugo Marquez des Palancas Negras. Et Chancel Mbemba a loupé de près de marquer de la tête sur un corner de Bolasio et Bakambu a buté sur le portier angolais en fin de match, sur une passe de Glody Ngonda. Pour une large opinion sportive congolaise, on aurait pu débiter le match avec Bakambu et le maestro Kakuta qui a été précieux pendant toute la deuxième période, ainsi que Bolasio, comme titulaires.

Somme toute, il n'y a pas eu de but, malgré le changement de la physionomie des Léopards en deuxième période. Est-ce un nul de trop des joueurs de Christian Nsengi Biembe ? En tout cas, la RDC n'a engrangé que trois points sur les neuf possibles, après le match nul de la première journée face au Gabon à domicile (zéro but partout), et le deuxième résultat d'égalité à Banjul face à la Gambie (deux buts partout). La quatrième journée, c'est déjà ce mardi 17 novembre 2020 à Luanda contre le même adversaire. Il sera donc question de gagner ou de dire adieu à la qualification pour la phase finale de la CAN en terre camerounaise en 2022. Le classement n'est pas du tout favorable aux Léopards congolais (3 points), les Panthères du Gabon sont leader avec 7 points, devant les Scorpions de la Gambie (4 points). Les Palancas Negras n'ont engrangé qu'un point, et pourraient ajouter trois unités en cas de victoire contre les Léopards, le 17 novembre, dans la capitale angolaise.

Martin Enyimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'art dans sa **Cénéralité**,
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRANSPORT AÉRIEN/COVID-19

L'IATA renouvelle son appel pour un soutien continu

Le président de l'Association internationale du transport aérien (IATA) a estimé que plusieurs millions d'emplois étaient menacés dans le secteur aérien. C'est un domaine qui souffre depuis le début de l'épidémie de coronavirus.

Le président de l'IATA, Alexandre de Juniac, est inquiet. Dans un contexte marqué « par la chute du trafic, Air France, a annoncé une perte nette de 1,6 milliards d'euros au troisième trimestre. Au-delà la compagnie nationale française, c'est tout le secteur du transport aérien qui souffre depuis le début de la pandémie. « *La situation du transport aérien est catastrophique, plusieurs millions d'emplois sont menacés* » dans le secteur aérien, a déclaré Alexandre de Juniac. « *Les compagnies aériennes brûlent de l'argent liquide au rythme de 300 000 dollars par minute dans la seconde moitié de 2020. Et une grande partie de l'aide publique qui leur a permis de rester viables s'épuise. La perspective de pertes d'emplois, d'une ampleur catastrophique, est bien réelle. Un soutien financier continu est désespérément nécessaire jusqu'à ce que l'industrie puisse se remettre sur pied* », a déclaré Rafael Schwartzman, vice-président de l'IATA pour

l'Europe.

Les compagnies aériennes**sont en manque de ressources**

L'IATA, qui regroupe 290 compagnies aériennes, anticipe désormais une chute de 66% du trafic aérien en 2020. Après un arrêt quasi total partout dans le monde au printemps en raison de la crise sanitaire, la reprise s'est faite très lentement. Certaines compagnies n'ont pas les ressources suffisantes pour traverser la prochaine saison hivernale sans aide publique, prévient l'IATA. Aux Etats-Unis, les principales compagnies aériennes ont annoncé des revenus en chute libre au troisième trimestre, et des milliers de personnes mises au chômage technique, faute d'un accord sur un nouveau soutien de Washington après l'arrêt de subventions destinées à aider à payer les salariés.

En Asie, la compagnie Cathay Pacific a annoncé la suppression de 5 900 emplois, soit un quart de son effectif, et la fermeture de sa filiale Cathay Dragon. En Europe, IAG et Lufthansa réduiront drastiquement leur

offre au quatrième trimestre, à 30% au maximum de celle de l'an dernier. SAS vient d'annoncer le départ de 5 000 employés, soit 40% de l'effectif.

Déploiement de tests de dépistage de Covid-19 aux aéroports

Pour relancer le trafic et pour permettre aux compagnies de retrouver une activité normale, Alexandre de Juniac propose de remplacer les mesures actuelles « *par un test systématique des passagers à l'aéroport de départ* », grâce aux nouveaux tests antigéniques qui commencent à être déployés, avant

l'Italie, avec un résultat en une heure. A Paris-CDG et Paris-Orly, des tests antigéniques - aux résultats plus rapides que les tests PCR- seront bientôt lancés sur certaines destinations.

Le secteur aérien est au bord du gouffre

Le secteur est dans une « situation exceptionnellement grave et difficile », a martelé Alexandre de Juniac. Pour garder la tête hors de l'eau, il réclame de nouveau « l'aide des gouvernements » alors que « *le nombre d'emplois qui sont menacés dans notre secteur au niveau mondial, c'est plu-*

les quarantaines ».

Le patron de l'IATA ajoute que, quelles que soient les mesures prises, « *il est probable que le secteur sortira de cette crise avec moins d'acteurs. Ce qui est une très mauvaise nouvelle. C'est aussi une mauvaise nouvelle pour les passagers qui auront moins d'accès à certaines destinations, moins de libertés à se déplacer* ».

Pour des professionnels du voyage, les aides étatiques aux compagnies aériennes doivent s'accompagner de mesures éthiques et équitables. Ils pensent qu'il est temps d'imposer une caisse de garantie des compagnies aériennes au profit des passagers et voyageurs en cas de faillite du transporteur. Fabrice Dariot de Bourses-des-vols.com appelle à « suspendre pour 2 ans les règles des agréments IATA basée sur les résultats financiers. Il faut laisser aux voyageurs, plongés dans une crise- aggravée par les rétentions de remboursement de billets des vols non opérés- le temps de se requinquer ».

Noël Ndong

« La situation du transport aérien est catastrophique, plusieurs millions d'emplois sont menacés »

le départ pour éviter les mesures de quarantaine à l'arrivée, qui refroidissent les éventuels candidats au voyage. L'aéroport londonien d'Heathrow a mis en place mardi des tests salivaires payants pour les voyageurs à destination de Hong Kong et de

plusieurs millions », a-t-il encore alerté. Il reproche notamment aux gouvernements de ne pas avoir réellement ouvert les frontières lorsque le trafic commençait à repartir puisque certains ont mis en place « *des mesures de restrictions aux voyages comme*

EN BREF

Dette. Les pays du G20 ont annoncé vendredi un cadre commun sur une restructuration de la dette des pays pauvres qui se fera au cas par cas et impliquera les créanciers privés. Pour soulager les pays pauvres en difficulté face à la pandémie de Covid-19, les ministres des Finances et chefs de banques centrales du G20 avaient mis en place un dispositif de suspension du service de la dette de ces pays pour 2020, prolongé le mois dernier jusqu'en juin 2021. « En principe, le traitement de la dette ne se fera pas sous la forme d'une annulation de la dette », ont-ils prévenu à l'issue d'une réunion virtuelle organisée par l'Arabie saoudite, qui préside cette année le G20. Soixante-treize pays sont éligibles à la restructuration de leur dette dans le cadre de l'initiative du G20, dont 38 en Afrique subsaharienne. Quarante-six pays ont bénéficié du moratoire jusqu'à présent.

Le mois dernier, la Banque mondiale a déclaré que la dette des 73 pays les plus pauvres du monde avait augmenté de 9,5% l'année dernière pour atteindre un montant record de 744 milliards de dollars.

USA. Des agences américaines chargées de la sécurité des élections ont affirmé n'avoir aucune preuve d'un piratage de la présidentielle remportée par le démocrate Joe Biden. Elles contredisent le président sortant Donald Trump, qui refuse de reconnaître sa défaite et a retweeté des informations infondées selon lesquelles 2,7 millions de votes en sa faveur auraient été effacés à travers le pays. Joe Biden qui a rassemblé cinq millions de suffrages de plus que le président sortant au niveau national, a consolidé sa victoire en remportant l'Arizona, que les démocrates n'avaient pas gagné depuis 1996, selon les médias américains. Avec cet Etat du Sud-Ouest, il rassemble 290 grands électeurs, contre 217 pour M. Trump, alors que 270 sont nécessaires pour remporter la Maison Blanche.

Dans la foulée de cette annonce, la Chine a adressé vendredi ses félicitations à Joe Biden, une semaine après l'annonce de la victoire du candidat démocrate. « Nous respectons le choix du peuple américain », a déclaré devant la presse le porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin.

Julia Ndeko

COVID-19**7000 ménages vulnérables bénéficieront des transferts monétaires de l'USAID**

En partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), Caritas et le ministère des Affaires sociales, le chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis, Daniel Travis, accompagné de la ministre Antoinette Dinga-Dzondo et de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, a visité le 13 novembre à Brazzaville une boutique partenaire du PAM dans l'arrondissement 2 Bacongo.

La contribution de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) permettra de soutenir plus de sept mille ménages, soit trente-cinq mille bénéficiaires, ciblés comme étant en insécurité alimentaire sévère. Il s'agit d'un apport à hauteur de 2 millions de l'USAID qui avait été annoncé en faveur du programme d'assistance alimentaire par transferts monétaires aux ménages vulnérables en milieu urbain. Les bénéficiaires recevront dix mille FCFA par mois, pour l'achat de nourriture dans les boutiques agréées par le PAM. « *Cette distribution se fait sur la base des listes de Lisungi. Vous savez qu'il y a une protection sociale au Congo au niveau du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui établit les listes des personnes éligibles à l'assistance sociale que le PAM récupère. Grâce à notre partenaire Caritas, nous vérifions ces listes* », a expliqué le chargé d'Affaires à l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo, Daniel Travis.

« *Les impacts prolongés de la pandémie ont eu des conséquences sérieuses sur la sécurité alimentaire et la nutrition* », a signifié Jean Martin Bauer, représentant du PAM en République du Congo.

Intervenant à son tour, l'administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga, a remercié le gouvernement congolais à travers le ministère des Affaires sociales qui a fait de telle

sorte que son partenaire l'USAID vienne en aide aux ménages vulnérables en milieu urbain. Cette distribution commencée à Bacongo se poursuivra dans plusieurs quartiers périphériques de Brazzaville où la vulnérabilité est plus élevée. Il s'agit des arrondissements situés en zones périurbaines, entre autres, Madibou, Djiri et Mfilou, où les populations sont les plus affectées. A Bacongo, il y a eu également quelques ménages éligibles qui vont pouvoir bénéficier de cette assistance.

Selon une étude du PAM datant de juin 2020 sur les effets de la crise de Covid-19 sur l'alimentation et la nutrition dans les arrondissements de Brazzaville, 35% des ménages étaient en insécurité alimentaire. Au cours du mois de mai, le prix du panier alimentaire de base a augmenté de 15%, cela étant dû à une perturbation des chaînes d'approvisionnement. La perte d'emplois et la baisse des revenus n'ont pas permis aux ménages vulnérables de subvenir à leurs besoins immédiats face à cette crise.

Notons que le gouvernement congolais, par l'intermédiaire du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, avait demandé le soutien de l'ONU pour atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie. Le PAM a lancé un programme depuis le mois de mai 2020 de transferts monétaires, via Airtel Money, dans les zones les plus vulnérables de Brazzaville.

Guillaume Ondzé

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les jeunes de Bacongo appelés à faire preuve de responsabilité

Elus locaux de Brazzaville, Gilles Latran Ngabangui, Marlin Dominique Okemba et Gerry Mbimba ont invité, le 14 novembre, la jeunesse du 2^e arrondissement à la responsabilité et à la vigilance à quelques mois de l'élection présidentielle de mars prochain.

La campagne de proximité sur la lutte contre la délinquance juvénile, notamment le phénomène «bébés noirs», se poursuit dans les différents arrondissements de Brazzaville.

En effet, après Djiri et Ouenzé, le tour était revenu, le week-end dernier, à la jeunesse de Bacongo de recevoir la délégation des élus les plus jeunes du conseil départemental et municipal de Brazzaville.

A la différence des autres arrondissements, les échanges à Bacongo ont été beaucoup plus focalisés sur l'élection présidentielle de l'année prochaine. Selon les initiateurs, les jeunes du 2^e arrondissement sont souvent instrumentalisés à la veille et pendant les élections dans le pays. «*Quand les rats du jardin viennent manger le fromage qui se trouve dans le buffet du salon, c'est qu'ils ont bénéficié de la complicité des souris de la maison. A travers cet adage, je voudrais expliquer aux jeunes de Bacongo qu'on ne peut pas les manipuler sans qu'ils aient leur accord*», a déclaré Gerry Mbimba, l'élu local de Poto-Poto, appelant tout le monde à la responsabilité.

La jeunesse de Bacongo a, de son côté, interpellé les au-



Les participants/Adiac

torités municipales sur les questions de sécurité, notamment le phénomène des «kulunas», les difficultés de transport, ainsi que les pro-

poursuivre son programme d'aménagement des routes et oeuvrer au respect des barrières édictées par le gouvernement dans la lutte contre la

mettre au travail avec les services de police basés à Bacongo afin de garantir la sécurité de la population. Au regard des tracasseries que

« Nous demandons à ce que les conseillers puissent se mettre au travail avec les services de police basés à Bacongo afin de garantir la sécurité de la population. Au regard des tracasseries que les étudiants rencontrent au quotidien, il serait mieux d'alléger le coût de transport en augmentant le nombre de passagers à bord des bus »

blèmes de l'emploi des jeunes. Elle souhaite également que la mairie de Brazzaville puisse

Covid-19.

« Nous demandons à ce que les conseillers puissent se

les étudiants rencontrent au quotidien, il serait mieux d'alléger le coût de transport

en augmentant le nombre de passagers à bord des bus », a plaidé Christ Milolo qui a participé à la rencontre.

Conseiller municipal élu à Djiri, dans le 9^e arrondissement, Gilles Latran Ngabangui s'est dit confiant des assurances de la jeunesse de Bacongo qui veut être désormais le réservoir d'idées et non de violences.

« *Nous retiendrons aussi que les jeunes de Bacongo veulent être une force de proposition, ils veulent être compris, écoutés par les autorités. J'ai rappelé aux jeunes de Bacongo de ne pas accepter le désordre dans cet arrondissement. Ils doivent se lever et dire stop à la manipulation parce qu'ils sont assez grands pour respecter le choix. L'engagement est citoyen, dans notre pays nous voulons la paix et non le désordre* », a-t-il martelé.

Notons que la campagne de sensibilisation qui prendra fin le 5 février 2021 est aussi une occasion pour les organisateurs de rendre compte des textes adoptés au conseil départemental et municipal, d'expliquer le motif des changements intervenus à la tête de la mairie de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

Les femmes de la Cuvette-Ouest en ordre de bataille

Les femmes du département de la Cuvette-Ouest élues au Conseil central de l'Organisation des femmes du Congo (OFC), à l'issue du congrès extraordinaire qui a eu lieu du 7 au 8 novembre à Brazzaville, ont déclaré être en ordre de bataille pour les futurs combats politiques, dont le plus éminent est l'élection présidentielle de 2021.

Les femmes de la Cuvette-Ouest, membres de l'OFC, ont pris l'engagement d'être en ordre de bataille dans la perspective des futurs combats politiques le 15 novembre à Brazzaville, lors de la réception qui leur a été offerte par le Collectif des femmes dudit département que préside la secrétaire permanente du Parti congolais du travail (PCT), chargée de la condition féminine, de l'enfance et de la famille, Esther Ahissou Gayama.

Dans son mot de circonstance, elle les a appelées à plus de cohésion et d'unité pour la visibilité aussi bien de la Cuvette-Ouest que du PCT. « *Nous avons beaucoup de défis à relever ensemble. De nombreux combats politiques pointent à l'horizon. Travaillons durement pour que notre voix se fasse*



Les participantes à la réception suivant le discours de circonstance

entendre parmi celles des autres femmes du Congo. C'est de cette manière que nous allons franchir plusieurs obstacles et affronter divers challenges », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, Esther Ahissou Gayama les a invitées à tourner leurs regards vers les femmes rurales qui, a-t-elle renchérit, éprouvent des difficultés quant à écouler leurs produits agricoles vers les

grandes agglomérations. « *Les femmes qui sont au Conseil départemental, à l'OFC et au niveau des autres instances de prise de décisions doivent faire de cette préoccupation l'un des sujets*

de leurs plaidoiries auprès des pouvoirs publics. Nous sommes contentes que les femmes rurales soient représentées au conseil central de notre organisation », a-t-elle souligné.

Les membres du conseil central de l'OFC présentes à cette réception se sont dites comblées du message d'exhortation délivré par la secrétaire permanente du PCT chargée de la condition féminine, de l'enfance et de la famille.

C'est le cas de Hortense Kouya Kouya qui pense que les femmes du district d'Okoyo élues au conseil central vont non seulement expliquer à la base les conclusions du congrès extraordinaire ; mais également relayer le message d'Esther Ahissou Gayama sur l'unité et la cohésion au sein de l'OFC.

Roger Ngombé



LA BANQUE MONDIALE
IBRD + IDA

CONCOURS GRATUIT DU MEILLEUR BLOG-BLOG4DEV 2020 : TESTEZ VOS TALENTS AVEC UN BLOG (TEXTE DE 650 MOTS) ! 17 OCTOBRE – 30 NOVEMBRE 2020

Sujet : Comment les jeunes peuvent-ils s'associer à leur gouvernement et aux organisations de la société civile pour faire face à l'impact de la COVID-19 et construire un système social et économique plus solide après la pandémie.



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis à participer au concours #Blog4Dev, vous devez :

- être ressortissant de l'un des 48 pays d'Afrique subsaharienne ;
- être âgé de 18 à 28 ans au 30 novembre 2020 ;
- ne pas avoir été lauréat des éditions précédentes.

COMMENT PARTICIPER EN LIGNE

<https://www.banquemondiale.org/fr/events/2020/10/16/blog4dev-2021#4>

<https://fr.surveymonkey.com/r/BLOG4DEV2021-FR>

Utilisez les liens ci-dessus pour soumettre avant le 30 novembre 2020 un billet/texte en anglais ou en français exposant vos idées pour faire face à l'impact de la Covid-19 et construire un système social et économique plus solide après la pandémie.

Les billets/textes envoyés par courrier électronique ou postale ne seront pas admis.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION SONT LES SUIVANTS :

Les critères de sélection sont les suivants :

- originalité ;
- clarté de l'écriture et de la présentation ;
- faisabilité et pertinence des solutions ;
- impact potentiel sur le développement ;

PRIX A GAGNER

Les lauréats se verront décerner plusieurs prix :

- ils seront invités à un événement spécial dans le cadre des Réunion de printemps 2021 de la Banque mondiale et du FMI (si la situation sanitaire le permet),
- auront l'occasion de représenter la jeunesse africaine à des événements de haut niveau ;
- étapes dans l'une des antennes de la Banque mondiale en Afrique, ou encore diffuser leur billet sur le blog Youth Transforming Africa.

Contact : Blog4De@worldbank.org

Armel SAMOUE /

Email : asamoue@worldbank.org

Tél : 06 809 0880 / 05 310 12 60

PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

Vers l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative de l'Unesco

Les membres du comité scientifique national de la République du Congo ont échangé le week-end dernier à Brazzaville avec la presse sur le dossier relatif à l'inscription de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité de l'Unesco.

Membres du comité national, Honoré Mobonda, Ghislain Amédée Moussoungou, Jean Omer Ntady, Charles Bouetoumoussa-Bouetoum-Kiyindou, Romain Pindou et le président dudit comité le Pr Joachim Ngomathé, ont édifié la presse sur la candidature de l'inscription de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité de l'Unesco.

Le comité scientifique a rappelé que les présidents des deux Congo, Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, ont, par une démarche conjointe, entrepris d'inscrire la rumba congolaise au patrimoine de l'humanité. A cet effet, un comité scientifique conjoint a été institué au travers des ministères en charge de la Culture des deux pays. Ce comité conjoint est chargé de mener à bien la mission d'inscription de la rumba congolaise sur la prestigieuse liste représentative tenue par l'Unesco. La mission des membres du comité consiste d'une part, à préparer le dossier de candidature et de le déposer auprès de l'UNESCO dans les formes et les délais prescrits et d'autre part, à réaliser les actions liées à la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (convention de l'Unesco de 2003), une fois le dossier de candidature déposé.



Les membres du comité scientifique du Congo lors de la conférence-débat (crédit photo/Adiac) posée au siège de l'Unesco à Paris (France) le 26 mars 2020.

La candidature de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité a été dé-

posée au siège de l'Unesco à Paris (France) le 26 mars 2020. En dépit du contexte financier difficile dû à la pandémie de covid-19, le dossier de candidature a été déposé suivant les normes de la convention de 2003. Pour

les experts en charge de la question, c'est « un dossier hautement éloquent ». Il reste au comité conjoint de tout mettre en œuvre pour organiser le plaidoyer d'accompagnement de ce dossier et d'implémenter les mesures de

sauvegarde obligatoires. Les membres du comité ont rappelé que les résultats de l'évaluation de la candidature des deux Congo seront donnés par l'Unesco en fin d'année 2021. Une course à la montre devrait déjà avoir lieu quant à l'organisation au plus vite d'un grand lobbying de soutien à la candidature et la mise en œuvre des autres actions recommandées. Dans tous les cas, les membres du comité scientifique ont fait savoir qu'ils ont déjà commencé à mener une série d'actions allant dans le sens de l'appui à la candidature.

Au nombre d'actions pertinentes réalisées, il y a la rédaction par le comité conjoint du document présentant la stratégie de promotion et de sauvegarde de la rumba congolaise. Il y a aussi dans ce même registre, la vulgarisation de la notion de patrimoine culturel immatériel, le dévoilement du contenu scientifique du concept « rumba congolaise », le début de collecte du corpus phonographique nécessaire ou la vulgarisation des retombées liées à une éventuelle inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Bruno Okokana

Offre exceptionnelle
 Dans la limite des stocks disponibles

NOUVEAU
Rush

À partir de
321 000 | FTTC
 So Crazy mois*

06 496 96 96

3 ANS GARANTIE

*Offre soumise à conditions et sous réserve d'acceptation de ses conditions. Voir modalités de financement auprès de CFAO Motor ou Société Générale Congo. Prix final sur Toyota-Rush.

FONDATION
GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION
 CULTURELLE
 CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
 Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
 dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com



AGRICULTURE

Le Pdac facilite l'écoulement des produits vivriers à Boko et Voka

Pour permettre aux agriculteurs d'écouler facilement leurs produits vers les grands centres commerciaux, notamment Brazzaville, située à environ 100 km, le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) a lancé le 16 novembre les travaux de réhabilitation de la piste Voka-Kimpandzou et réceptionné celle reliant Boko à Mandombe.

Longues respectivement de 55 km et 18km, ces deux pistes ont été aménagées grâce au financement de la Banque mondiale à travers le Pdac. Les travaux sont exécutés par l'entreprise CP Sarlu pour un coût global de 326 784 769 millions FCFA pour la première piste et 155 712 629 millions FCFA pour la seconde.

L'objectif étant, a indiqué la coordination du Pdac, de faciliter l'écoulement des produits agricoles de ces deux grands bassins de production. S'agissant de la piste à réhabiliter, elle constitue pour les populations bénéficiaires un motif de satisfaction, car elle devrait permettre aux maraîchers, agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de cette contrée d'évacuer en temps réel les fruits de leur production qui, faute de route, s'abiment sur place.

« C'est une immense joie de voir démarrer ces tra-



vau. A terme, ils nous permettront d'aller vendre nos produits à Brazzaville », a déclaré un natif de Voka.

Les travaux prévus pour une durée de huit mois, à compter de novembre, porteront sur le traitement des boursiers,

les remblais, la construction d'un dalot, le profilage et le drainage latéral, l'entretien des dalots existants, la signa-

lisation et l'installation des barrières de pluie.

En ce qui concerne l'axe Boko-Mandombe, il traverse quatre quartiers, à savoir Samba Ndongo, Boko village, Yongo, Kitadi et les villages Bouenze, Nzieto et Mandombe. Les travaux ont consisté au dérapage des montagnes, au rechargement de la piste, au traitement des ravinements latéraux, à l'entretien des monceaux, à la construction des dalots existants, en la pose des panneaux de signalisation et à l'installation des bornes kilométriques en béton armé.

« Après l'ouverture de la piste Boko-Mandombe, notre souhait est de voir également être réhabilitée celle reliant Boko à Mbelo pour le bien des populations de notre contrée », a déclaré le président des sages de Boko, André Touzizila.

Guy Gervais Kitina

« C'est une immense joie de voir démarrer ces travaux. A terme, ils nous permettront d'aller vendre nos produits à Brazzaville »,

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



QUARTIERS PRÉCAIRES

Redémarrage des travaux d'aménagement de voiries

Le responsable de la communication du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), Dan Horphet Ibiassi, a lors d'une conférence de presse animée le 14 novembre annoncé la reprise des travaux de pavage de voiries dans les quartiers ciblés, suspendus le mois dernier suite à des irrégularités constatées dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet.

Selon Dan Horphet Ibiassi, il s'agit des irrégularités administratives, du respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale, de la gestion effective des contrats qui lient les entreprises au projet ainsi que de la mission menée par le bureau de contrôle. « Face à cela, la banque a suggéré de suspendre immédiatement les quatre chantiers et formulé 13 recommandations à mettre en œuvre avant la réouverture des chantiers pour une meilleure conduite dans le futur », a-t-il expliqué, ajoutant que « la suspension de ces travaux n'avait rien à voir avec un problème de trésorerie comme l'a fait savoir certains. Le projet n'a aucun souci de trésorerie, les financements pour la conduite des travaux quels qu'ils soient sont disponibles ».

En effet, pour ce qui est du niveau d'exécution respectif des travaux, le chargé de la communication du



Dan Horphet Ibiassi

projet Durquap a indiqué pour le lot des voiries au quartier Sukissa, les travaux sont déjà exécutés à 15% et à 25% à Moukoundzi-Ngouaka. Du côté de Pointe-Noire, à Mbou-

kou, ils sont réalisés à 55% et 46% à Tchiniambi 1. Le marché domaniale de Sukissa, quant à lui, est à 40%.

Au cours de cette rencontre, Dan

Horphet Ibiassi a éclairé la lanterne sur l'utilisation de la main-d'œuvre locale qui suscite des réactions. L'exécution de ce projet, dit-il, est essentiellement participative, les populations sont impliquées de bout en bout car rien ne se fait sans la participation communautaire. Tout se mènera de concert avec l'avis des populations.

« Dans tous les chantiers retenus par quartiers, nous insistons, la priorité c'est la main-d'œuvre locale. Nous pouvons rassurer les populations des quartiers que l'utilisation de la main-d'œuvre locale se fera à bon escient et de façon rotative. Il s'agira d'utiliser le maximum de bras disponible par quartiers », a-t-il fait savoir.

A cet effet, Dan Horphet Ibiassi a invité la population à signaler toutes les dérives liées à l'utilisation de la main-d'œuvre locale afin que les sanctions soient prises. S'agissant des plaintes, il a encouragé les per-

sonnes affectées par la mise en œuvre du projet à faire connaître leurs doléances de façon légitime et dans le respect des procédures. Outre les travaux en cours, le projet Durquap entrevoit, en plus des voiries, d'aménager au quartier Sukissa des aires de jeux, la réhabilitation à Moukoundzi-Ngouaka des écoles « Malonga écoute » et « la Sorbonne ». Aussi, le réaménagement à Pointe-Noire du stade « Tata Loboko » et de l'école « Pambou Benjamin » à Mboukou ainsi que la construction d'une école moderne « Mountou Mavoungou » à Tchiniambi 1.

Rappelons que le projet Durquap est une initiative du gouvernement congolais, financé et mis en œuvre conjointement avec la Banque mondiale en vue d'améliorer l'accès aux infrastructures de base pour les personnes vivant dans les quartiers précaires ciblés à Pointe-Noire et Brazzaville.

Gloria Imelda Lossele

NUMÉRIQUE

Wapicash nouvelle application de paiement mobile

Développée par les jeunes du réseau des incubateurs Yékolab, Wapicash Transfert est une solution visant à favoriser des transactions et des paiements par téléphonie mobile.



Une vue du présidium à la présentation de l'application Adiac

L'application Wapicash Transfert permet de collecter, cotiser, payer et envoyer de l'argent via le service mobile money. Innovation majeure, cette solution s'adresse aux grands publics, aux entreprises et aux organisateurs. « C'est un outil de travail et de gestion financière », a indiqué Max Bombhel, concepteur de l'application le 13 novembre, lors de la présentation de cet outil.

A travers cette application, les entreprises pourront lancer de larges campagnes de recouvrements auprès des différents fournisseurs et clients via tous les moyens de paiement existants, notamment du mobile money à la carte bancaire grâce au service « Pay by link », outil phare de l'application.

Wapicash Transfert repose sur un partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile MTN, Airtel et Orange Money. « Désormais nous pourrons envoyer, recevoir de l'argent, payer nos factures et même faire nos achats avec nos mobiles money mais en interagissant avec un compte bancaire », a fait savoir Max Bombhel

Disponible à Brazzaville, Kinshasa et en Europe, l'outil devient une réponse à la dématérialisation des échanges d'argent particulièrement en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Créée en 2018, la start up congolaise Wapicash a pour mission de proposer sans cesse de nouveaux modes de paiement et de gestion des flux financiers autour de l'Afrique, de contribuer à l'inclusion digitale et financière des populations africaines non bancarisées et de maintenir les liens entre la diaspora africaine et le continent. Elle a obtenu le titre prometteur de « projet innovant » par le label français French Tech et fait partie des réseaux incubateurs Yékolab, financés par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques.

G.I.L.

JUSTICE

Banquiers et notaires échangent sur le traitement des dossiers

La chambre des notaires du Congo s'est entretenu, le 13 novembre à Brazzaville, avec les délégués des banques sur le traitement des dossiers de succession, conventions d'hypothèques, de prêts et de procurations.



Une séance de travail entre banquiers et notaires/Adiac

« Nous avons organisé cette séance de travail pour assainir nos relations professionnelles. Mais l'une des difficultés c'est la lenteur du traitement de dossiers de succession et autres. Cela est préjudiciable pour la réputation du notaire. Les notaires que nous sommes avant l'obligation du résultat mais la banque doit nous aider à faire que le traitement de dossiers se passent dans les conditions les plus aisées », a indiqué le président de la chambre des notaires du Congo, Bertrand Éric Fedherer Pandi.

Dans le cadre de la relation inter-professionnelle, plusieurs

zones d'ombres ont été élaguées entre les notaires et les banques qui sont leurs partenaires. « Les établissements de crédits et les notaires ont évoqué leurs difficultés mais un terrain d'entente a été trouvé. Mais nous allons nous retrouver à nouveau pour continuer d'améliorer nos relations. En revanche, la lenteur du traitement de dossiers de succession relève du travail interne de chaque banque », a expliqué Gilles Okemba Okouo, directeur de la production bancaire à la Banque commerciale internationale (BCI). Les dossiers de succession au niveau de la BCI sont

traités en 30 jours, a-t-il fait savoir. Par contre, certains dossiers traînent à cause des documents falsifiés.

Signalons qu'au Congo le notariat existe et fonctionne depuis 1989. A Brazzaville comme ailleurs dans les autres villes du monde, le notaire est un juriste de droit privé et officier public, nommé par l'autorité publique, chargé d'instrumenter les actes juridiques civils, dits actes notariés, de juridiction non-contentieuse pour lesquels la forme authentique est prescrite par la loi ou requise par les parties.

Fortuné Ibara

COSMÉTIQUE

Le Congo suspend l'importation de la poudre pour bébé "Johnson baby powder"

Vendu dans les rayons en République du Congo, le produit de la marque américaine Johnson & Johnson contiendrait des substances potentiellement cancérigènes. Après plusieurs semaines de concertation avec la société civile, le ministère du Commerce a décidé de suspendre l'importation et la commercialisation de cette poudre dans le pays.



La poudre J&J dans un rayon Adiac

Les autorités ont suspendu Johnson's baby powder en attendant les résultats des analyses commanditées en laboratoire. « La poudre pour bébé à base de talc de marque Johnson's baby powder, en sigle J&J, serait contaminée à l'amiante. L'importation et la commercialisation de ce produit sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Des saisies conservatoires dudit produit seront effectuées auprès de tous les établissements de distribution, dans les dépôts et magasins », précise une note circulaire datée du 3 novembre.

La décision des pouvoirs publics est une première victoire pour l'Action pour l'environnement et le développement (AED), à l'initiative d'une réunion d'information à l'endroit de la société civile, le 13 novembre à Brazzaville. Pour le président de l'AED, Dr. Eugène Loubaki, la toxicité de ce produit ne fait aucun doute en raison de la présence avérée du talc contaminé à l'amiante, une sorte de magnésiens ou calciques hautement toxiques ayant des propriétés réfractaires.

Il faut noter que la plateforme AED est membre du Réseau international pour l'élimination des polluants (IPEN), qui milite pour l'élimination des polluants tels que le plomb dans les peintures, le mercure dans l'environnement, les perturbateurs endocriniens, etc. Suite à l'interdiction de la même poudre aux USA et au Canada, l'IPEN a demandé à l'AED de conduire la bataille en vue du retrait du produit cosmétique au Congo. « Ce n'est pas la marque qui est visée par nos actions, mais plutôt la poudre pour bébé à base de talc qui est potentiellement cancérigène puisque la société dispose d'une panoplie de plusieurs autres produits sur le marché », a assuré Eugène Loubaki.

D'après ce chimiste, le retrait de la poudre pour bébé permet de résoudre un problème de santé publique. Tout comme les autres organisations de la société civile, l'AED appelle les pouvoirs publics à durcir le ton, par exemple, à détruire les stocks existants afin de protéger les consommateurs contre les risques graves pour la santé. L'association entend mener des sensibilisations et des plaidoyers pour interpeller davantage les autorités congolaises, les commerçants et les associations de consommateurs.

Depuis mars de cette année, la marque américaine fait l'objet de plus de 20 mille poursuites judiciaires liées à sa poudre pour bébé à base de talc. Aux USA, environ 22 mille nouveaux cas de cancer de l'ovaire et 14 mille décès dus au cancer sont enregistrés chaque année. Une récente étude indique que les femmes afro-américaines, qui l'utilisent à cause de son prix abordable, sont les plus touchées.

Fiacre Kombo

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Les cadres outillés en technique d'audit

Les inspecteurs et vérificateurs de l'Inspection générale des finances (IGF) ont participé, du 12 octobre au 16 novembre à Brazzaville, à une formation sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques révisées.

Organisée par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), la formation avait pour objectif de renforcer les capacités du personnel des corps de contrôle de la République du Congo appelé à effectuer des missions d'audits financiers ainsi que d'autres contrôles auprès des entreprises publiques et privées, des institutions et établissements. Les thèmes développés lors de cette formation ont porté sur « comment conduire les missions d'audit de conformité, de performance et comptable » selon les normes ISSAI et les référentiels d'informations financières des entités à auditer. Pour les participants à cette formation, l'application des normes de contrôle de l'organisation internationale constitue le pivot de l'amélioration de la gouvernance des finances publiques au Congo car, elle est essentielle pour assurer la crédibilité, la qualité et le professionnalisme du contrôle des finances publiques.

Rappelons que le Prisp est cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Il est un outil important d'accompagnement du gouvernement dans la gouvernance du secteur public. Il permet à l'Etat d'accélérer le processus de réformes sectorielles. Le renforcement des capacités des institutions bénéficiaires du projet permet de mieux outiller les cadres et agents de ces structures publiques pour mieux accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ

Relâchement dans la publication des données épidémiologiques de covid-19

Selon le comité scientifique de lutte contre le coronavirus (covid-19), les chiffres épidémiologiques de la pandémie doivent être continuellement publiés et commentés afin de toujours mettre la population en alerte.

« L'épidémie existe toujours. Il est donc utile que le bulletin sur les données épidémiologiques continue d'être rendu public », a indiqué le Pr Alexis Elira Dokekias, membre du comité scientifique et président de la commission prise en charge de covid-19. Selon lui, le relâchement constaté, depuis quelque temps, dans la publication des résultats de suivi épidémiologique peut être en lui-même un vecteur de propagation de la pandémie. C'est ainsi que le co-

mité scientifique de lutte contre la covid-19 a émis un avis au gouvernement sur la nécessité de publier régulièrement les données épidémiologiques.

Il y a, en effet, plus d'un mois que le comité technique de riposte a publié, par voie de médias, les résultats de la pandémie. Depuis, la publication se fait à l'issue des réunions de la Coordination nationale de gestion de la pandémie dont la régularité n'est pas la même que celle souhaitée pour la

publication desdits résultats.

Le Pr Alexis Elira Dokekias a, par ailleurs, relevé qu'actuellement soixante-seize patients sont pris en charge dans les hôpitaux à Brazzaville, Pointe-Noire, Gamboma dans les Plateaux et Mfouati dans le département de la Bouenza tandis que 623 cas sont suivis en ambulatoire. Il a aussi appelé la population au respect des mesures barrières pour éviter une éventuelle deuxième vague de contamination.

Rominique Makaya

Formation des enquêteurs dans la surveillance épidémiologique

Le Laboratoire national de santé publique (LNSP) a abrité du 13 au 14 novembre, un atelier de formation des enquêteurs impliqués dans le projet surveillance et recherche épidémiologique au Congo.

Cette rencontre visait à conscientiser les enquêteurs sur les aspects liés à la lutte et la prévention contre la grippe et les autres syndromes fébriles ; générer progressivement des évidences, les données qui permettront aux pouvoirs publics de prendre des décisions en se fondant sur les réalités du pays.

« C'est un projet assez ambitieux qui veut relancer les activités de surveillance de la grippe et de quelques autres syndromes fébriles au Congo. On a commencé avec les hôpitaux et Centre de santé intégré (CSI) », a indiqué le Dr Felix Koukoukila, responsable du projet.

« A Brazzaville, on va commencer avec quatre centres de santé,

le Centre hospitalier et universitaire (CHU), l'hôpital Blanche Gomes, le CSI Marien Ngouabi et le CSI de Madibou. Pour Pointe-Noire, les plus grands hôpitaux Loandjili et Tié-Tié. On a aussi choisi l'hôpital de base de Gamboma pour le département des Plateaux », a-t-il expliqué.

De son côté, Joachim Edziélé, médecin évoluant à l'hôpital de Gamboma, a salué l'organisation de cette formation. « Nous avons compris que la surveillance est un élément capital dans le système de santé. Et, par rapport aux problèmes actuels, la surveillance qui sera basée essentiellement sur la recherche de la grippe est très capitale

compte tenu de la circonstance dans laquelle nous sommes aujourd'hui », a-t-il déclaré.

Clôturant les travaux, le Pr Fabien Roch Niama, directeur général du LNSP, s'est adressé aux participants en ces termes : « Vous voici au terme de votre formation de deux jours pendant lesquels vous avez eu l'occasion de discuter des choses que vous connaissez déjà et que vous avez trouvé un consensus sur la façon dont ce projet va être mis en œuvre. Nous espérons simplement qu'une fois repartis chez vous, vous ferez de votre mieux pour que nous atteignons les objectifs que vous vous êtes fixés ».

Guillaume Ondzé

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Jean Didier Mbele nouveau secrétaire général du Synesup

Le Syndicat des enseignants du supérieur (Synesup) a élu, le 14 novembre à Brazzaville, Jean Didier Mbele, secrétaire général chargé à la coordination, au terme du 8e congrès de ce groupement ouvert par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua.

Le nouveau secrétaire général du Synesup, Jean Didier Mbele, remplace à ce poste Gabriel Bissanga, appelé à d'autres occupations. Les congressistes ont aussi renouvelé le commissariat au compte et le conseil central, deux instances de ce syndicat.

Le 8e congrès du Synesup tenu sous le thème : « Enseignants-chercheurs de l'Université Marien-Ngouabi, dans l'unité, consolidons nos acquis et mobilisons-nous pour de nouveaux défis », a été, selon le nouveau secrétaire général chargé à la coordination, « une opportunité de prendre le relais de nos anciens car nous sommes une génération intermédiaire, une renaissance dans la continuité pour la défense de nos intérêts auprès du patronat ». Il compte œuvrer pour maximiser les effets du Synesup et promet de veiller sur l'application du protocole d'accord signé entre le Synesup et le gouvernement de la République. La teneur de



Jean Didier Mbele, nouveau secrétaire général du Synesup/Adiac

ce protocole porte sur le paiement des salaires et des heures de travail dues. « Nous serons très ouvert et disponible au dialogue », a indiqué Jean Didier Mbele.

A l'ouverture des travaux de ce congrès, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a évoqué plusieurs réformes du sous-secteur en perspective dont, entre

autres, l'enseignement à distance, la numérisation de l'université et le développement des laboratoires de recherches. Il s'est félicité de la qualité des relations de collaboration avec des partenaires, de la reprise des cours à l'Université Marien-Ngouabi, de l'organisation du colloque scientifique sur l'appel de Brazzaville et du vingtième concours d'agrégation en médecine sous la houlette du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.

Au cours de sa communication pédagogique, Bruno Jean-Richard Itoua a notifié l'importance de créer des laboratoires scientifiques pour renforcer le système et la qualité de la recherche. En outre, il s'est engagé à promouvoir le secteur de la technologie de la communication et de l'information car, dit-il, les enseignants ne peuvent être en marge de cette révolution.

Fortuné Ibara

CAN 2022

Les résultats complets et les classements après la 3^e journée de la phase de poules

Retrouvez tous les résultats de la 3^e journée des éliminatoires comptant pour la CAN Cameroun 2022 et les classements de chaque groupe.

Groupe A

Guinée-Tchad : 1-0 (1-0)

But : Mohamed Camara (45^e) pour la Guinée

Mali-Namibie : 1-0 (1-0)

But : El Bilel Touré (33^e sur penalty) pour le Mali

Classement

1) Guinée, 7 pts, 2) Mali, 7 pts, 3) Namibie, 3 pts, 4) Tchad, 0 pt

Groupe B

Ouganda-Soudan du Sud : 1-0 (0-0)

But : Halid Lwaliwa (84^e) pour l'Ouganda

Burkina-Malawi : 3-1 (2-0)

Buts : Lassina Traoré (2^e et 26^e) et Bryan Dabo (87^e sur penalty) pour le Burkina, Gerald Phiri (80^e) pour le Malawi

Classement :

1) Ouganda, 7 pts, 2) Burkina, 7 pts, 3) Malawi, 3 pts, 4) Soudan du Sud, 0 pt

Groupe C

Ghana-Soudan : 2-0 (1-0)

Buts : André Ayew (18^e et 80^e) pour le Ghana

Afrique du Sud-Sao Tomé e Príncipe : 2-0 (0-0)

Buts : Percy Tau (55^e sur penalty) et Bongani Zungu (90^e) pour l'Afrique du Sud

Classement

1) Ghana, 9 pts, 2) Afrique du Sud, 6 pts, 3) Soudan, 3 pts, 4) Sao Tomé, 0 pt

Groupe D

Gabon-Gambie : 2-1 (1-0)

Buts : Denis Bouanga (6^e) et Pierre-Emerick Aubameyang (55^e) pour le Gabon, Bubaccar Jobe (80^e) pour la Gambie

RDC-Angola : 0-0

Classement

1) Gabon, 7 pts, 2) Gambie, 4 pts, 3)



Les Lions du Sénégal sont les premiers qualifiés pour la CAN 2022 (DR)

RDC, 3 pts, 4) Angola, 1 pt

Groupe E

Mauritanie-Burundi : 1-1 (1-0)

Buts : Bakaye N'Diaye (30^e) pour la Mauritanie, Saidi Ntibasonika (79^e) pour le Burundi

Maroc-Centrafricain : 4-1 (3-1)

Buts : Achraf Hakimi (10^e), Hakim Ziyech (31^e sur penalty et 33^e) et Zakaria Aboukhilal (64^e) pour le Maroc, Louis Mafouta (25^e) pour la Centrafrique

Classement

1) Maroc, 7 pts, 2) Mauritanie, 5 pts, 3) Centrafrique, 3 pts, 4) Burundi, 1 pt

Groupe F

Cameroun-Mozambique : 4-1 (1-0)

Buts : Vincent Aboubakar (37^e et 47^e), Franck Zambo Anguissa (58^e), Clinton N'Jié (80^e) pour le Cameroun, Kamo-Kamo (73^e) pour le Mozambique

Cap-Vert - Rwanda : 0-0

Classement

1) Cameroun, 7 pts, 2) Mozambique, 4

pts, 3) Cap-Vert, 3 pts, 4) Rwanda, 1 pt

Groupe G

Kenya-Comores : 1-1 (0-1)

Buts : Masud Choka (65^e) pour le Kenya, Youssouf M'Changama (26^e) pour les Comores

Egypte-Togo : 1-0 (0-0)

But : Attia (54^e) pour l'Egypte

Classement :

1) Egypte, 5 pts, 2) Comores, 5 pts, 3) Kenya, 3 pts, 4) Togo, 1 pt

Groupe H

Zambie-Botswana : 2-1 (1-1)

Buts : Enock Mpewu (45^e) et Collins Sikombe (67^e) pour la Zambie, Tumisanang Orebonye (45^e) pour le Botswana

Algérie-Zimbabwe : 3-1 (2-0)

Buts : Baghdad Bounhedja (31^e), Sofiane Feghouli (43^e) et Ryad Mahrez (67^e) pour l'Algérie, Tino Kadewere (80^e) pour le Zimbabwe

Classement

1) Algérie, 9 pts, 2) Zimbabwe, 4 pts, 3) Zambie, 3 pts, 4) Botswana, 1 pt

Groupe I

Sénégal-Guinée Bissau : 2-0 (1-0)

Buts : Sadio Mané (44^e sur penalty) et Opa Nguette (74^e) pour le Sénégal

Congo-Eswatini : 2-0 (0-0)

Buts : Prince Ibara (78^e) et Junior Makiessse (82^e) pour le Congo

Classement

1) Sénégal, 9 points, 2) Congo, 6 pts, 3) Guinée Bissau, 3 pts, 4) Eswatini, 0 pt

Groupe J

Libye-Guinée équatoriale : 2-3 (0-1)

Buts : Sanad Al Warnafi (55^e sur penalty) et Mohamed Bettamer (58^e) pour la Libye, Josete Miranda (33^e), Pedro Obiang (90^e) et Salomon Obama (9^e) pour la Guinée équatoriale

Tunisie-Tanzanie : 1-0 (1-0)

But : Youssef Msakni (18^e sur penalty) pour la Tunisie

Classement

1) Tunisie, 9 pts, 2) Guinée Equatoriale, 3 pts, 3) Libye, 3 pts, 4) Tanzanie, 3 pts

Classement

1) Tunisie, 9 pts, 2) Guinée Equatoriale, 3 pts, 3) Libye, 3 pts, 4) Tanzanie, 3 pts

Groupe K

Côte d'Ivoire-Madagascar : 2-1 (0-0)

Buts : Gervinho (48^e) et Sébastien Haller (55^e) pour la Côte d'Ivoire, Paulin Voavy (59^e) pour Madagascar

Niger-Ethiopie : 1-0 (0-0)

But : Youssef Oumarou (73^e sur penalty) pour l'Ethiopie

Classement

1) Côte d'Ivoire, 6 pts, 2) Madagascar, 6 pts, 3) Niger, 3 pts, 4) Ethiopie, 3 pts

Groupe L

Nigeria-Sierra Leone : 4-4 (4-1)

Buts : Alex Iwobi (4^e et 27^e), Victor Osimhen (21^e) et Samuel Chukwueze (29^e) pour le Nigeria, Kwame Quee (41^e), Al Hadji Kamara (72^e et 86^e) et Mustapha Bundu (80^e) pour la Sierra Leone

Bénin-Lesotho : 1-0 (1-0)

But : Jodel Dossou pour le Bénin

Camille Delourme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

L'IHF modifie le système de jeu

La Fédération internationale de handball (IHF) a annoncé des modifications dans l'organisation et le déroulement des compétitions. Ces changements entrent en vigueur à partir de 2021, lors du 27^e Championnat du monde masculin qui se tiendra en Égypte.

L'édition 2021 de cette compétition sera le tout premier Championnat du monde de l'IHF à être disputé avec un nombre accru d'équipes, de vingt-quatre à trente-deux équipes. Le tour principal sera suivi des quarts de finale, ajoutant un tour à élimination directe supplémentaire sur le chemin de la finale.

Dans chaque groupe du tour principal, les deux équipes les mieux classées se qualifient pour les quarts de finale qui se dérouleront le 27 janvier. À partir de cette phase, il s'agira d'une simple progression par élimination, les équipes victorieuses passant en demi-finale le 29 janvier, puis aux matchs

pour les médailles le 31 janvier.

Le classement final des équipes du tour principal qui n'atteignent pas les quarts de finale (classement final de la 9^e à la 24^e place) sera déterminé sur la base des performances des tours préliminaire et principal.

Il convient également de noter que malgré l'augmentation du nombre d'équipes, le nouveau système prévoit une diminution du nombre maximum de matches à jouer par équipe.

Le continent africain sera représenté dans cette compétition par le Cap-Vert, la Tunisie, l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC), l'Algérie, le Maroc et le pays hôte, l'Égypte.



Logé dans le groupe A, le Cap-Vert qui découvre cette compétition pour la première fois défiera l'Allemagne, la Hongrie

et l'Uruguay. De son côté, la Tunisie affrontera l'Espagne, le Brésil et la Pologne dans le groupe B. Croatie, Qatar, Japon et Angola partagent le groupe C. Duels de haut niveau dans le groupe D avec le Danemark, l'Argentine, le Bahreïn et la RDC. Dans l'attente de connaître le représentant nord-américain, le groupe E comporte la Norvège, l'Autriche et France.

Deux pays africains se retrouvent dans le groupe F. Il s'agit de l'Algérie et du Maroc qui partagent la poule avec le Portugal et l'Islande. Pays hôte de ces Championnats du monde, l'Égypte sera avec la Suède et la République

tchèque. Le dernier membre du groupe G (représentant de l'Amérique du Sud) reste à déterminer. Enfin, le groupe H comprend la Slovaquie, la Biélorussie, la Corée et la Russie. Prévues du 13 au 31 janvier 2021, cette 27^e édition du Championnat du monde masculin de handball réunira les trente-deux meilleures équipes du monde. Après 1999, l'Égypte organise pour la deuxième fois ce plus grand championnat de handball. Ce sont les salles du stade international du Caire, New Administrative Capital Hall, 6th October Hall et Borg El Arab Hall qui abriteront les matchs.

Rude Ngoma

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Lancement d'un programme d'actions pour un véritable changement en Afrique

Coordonnée par Marcelin Mounzeo et Fernand Motoko de Marseille comme adjoint, l'association Jeunes leaders congolais (A.J.L.C), a présenté son programme le 13 novembre au Centre culturel russe de Brazzaville.

Le Programme d'actions pour un véritable changement en Afrique (P.A.V.C.A) est une stratégie d'actions concrètes qui impulse la volonté de créer un système de gestion du capital humain dont l'objectif est d'offrir au continent africain des ressources humaines performantes adaptées aux valeurs communes africaines ; de procurer les savoirs, les compétences, les aptitudes et la capacité d'innovation et de créativité nécessaire à la promotion d'un développement durable sur le plan national, régional et continental ; et, donc aptes à la réalisation de la vision et des ambitions de l'Union africaine (U.A).

La raison d'être du P.A.V.C.A est de mettre fin aux discours au détriment des actions. Pour les tenants de ce programme, le changement n'est pas un slogan ni une utopie, mais plutôt une action et une réalité. « *Changeons notre manière de penser; d'agir et de faire pour promouvoir une Afrique indépendante, prospère et radieuse* », a déclaré le coordonnateur principal Marcelin Mounzeo.

Le P.A.V.C.A s'est fixé pour missions, entre autres : épanouir, développer et autonomiser l'Afrique ; lutter contre la pauvreté et le chômage ; bâtir une identité africaine forte et capable de défendre les intérêts de l'Afrique ; bâtir un capital humain compétent en vue de redynamiser le leadership et la citoyenneté active



Les membres de l'A.J.L.C posant à l'issue du lancement du P.A.V.C.A (crédit photo/DR)

; activer les ressources humaines africaines endormies ; redonner l'espoir à la jeunesse, éveiller sa conscience et libérer son potentiel afin que l'Afrique devienne une des économies les plus dynamiques et les plus productives ; préserver la paix et la concertation en Afrique ; promouvoir le bien-être en Afrique ; promouvoir l'unité africaine.

L'A.J.L.C entend lutter contre tout ce qui freine l'ascension de l'Afrique

S'agissant des perspectives et de la stratégie de mise en œuvre, en vue de réussir ce programme ambitieux, l'A.J.L.C a opté pour un seul mot d'ordre : lutter contre tout ce qui freine l'ascension de l'Afrique. La

réalité est telle qu'il faille combattre les maux et solutionner les défis, a souligné Marcelin Mounzeo. Il faut un changement de méthodes, de manière de penser, de faire et d'agir. Il faut aujourd'hui et maintenant, penser africain et revaloriser les intérêts de l'Afrique. « *Pour comprendre à quel point est urgent ce défi, nous devons mettre l'accent sur l'éducation. Ce changement a besoin d'un chemin éducatif pour y parvenir...* », a poursuivi le coordonnateur principal.

Ainsi donc, pour « créer » un citoyen africain nouveau, acteur principal de l'avenir de l'Afrique, le processus de transformation consisterait à : lui offrir les premiers éléments de son insertion sociale : lire et écrire, car, il

y a un danger réel que le développement de l'Afrique soit tiré vers le bas à cause d'une masse importante de personnes analphabètes ; promouvoir et plaider pour une éducation inclusive et équitable ; promouvoir, éduquer et plaider pour une bonne gouvernance, un leadership de qualité et la responsabilité mutuelle ; promouvoir, éduquer et plaider pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation, impulsé par la créativité de l'esprit d'entreprise et reposant sur une formation, une pédagogie et une recherche ; promouvoir, éduquer et plaider pour un environnement propice à un esprit sain dans un corps sain, assuré par une bonne alimentation et un état physique et

socio-psychologique adéquat ; promouvoir, éduquer et plaider pour le réveil de l'Afrique, l'amour du continent, la culture de la paix et la culture de l'excellence ; promouvoir, éduquer et plaider pour sauvegarde des intérêts de l'Afrique.

Aussi, a ajouté Marcelin Mounzeo, le P.A.V.C.A est tenu de faire un rapport annuel auprès de l'organisation de l'U.A et des gouvernements africains pour assurer la parfaite coopération et mettre à leurs dispositions des informations et des données susceptibles d'un traitement approfondi.

Le coordonnateur principal de l'A.J.L.C a rappelé qu'au cours des deux dernières décennies, les leaders africains ont exprimé une détermination qui est celle de voir se réaliser le vœu émis par la renaissance africaine : autrement dit, voir l'Afrique réaliser sa cohésion nationale, la démocratie, la croissance économique et devenir à courte échéance un acteur clé dans la gestion des affaires du monde.

Première association de leadership pragmatique au Congo, l'A.J.L.C s'est dotée pour son parcours d'excellentes garanties intellectuelles et morales pour être, tout au long de son expérience, le modèle unique de l'intégration dans les lecteurs de l'éducation et formation, de l'employabilité et du leadership en Afrique.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE



Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville et les familles Moubano, Mampouya annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils et petit-fils Pachel Dieuville Moubano, décédé le 31 octobre 2020 à Brazzaville se présente comme suit :

Mardi 17 novembre
-9h30 : levée de corps à la morgue de Talangaï ;
-10h00 : recueillement sur place ;
-11h30 : départ pour le cimetière Jérusalem de Kintélé ;
-14h30 : retour au domicile familial ;
-16h00 : fin de cérémonie.

Freddy Okaro et famille, les familles Mvouma et Itoua Yombi ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, petite-fille et nièce nommée Princina Nerline Okanga Mboko, survenu le 9 novembre 2020, au CHUB.

Le deuil se tient au n° 105, rue Equateur, non loin de l'arrêt de bus général Adoua et l'église catholique Saint Jean-Baptiste, à Talangaï.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Bongho et Baba ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU.

Les renseignements concernant l'organisation des obsèques seront communiqués ultérieurement. La veillée mortuaire est située au n° 728, rue Molenda au Plateau de 15 ans à Brazzaville.

Que son âme repose en Paix.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Mme Essama Bora Henriette ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et fils Pépin Vincent Akirizo, survenu le 7 novembre 2020 à Luton, en Angleterre. La veillée funèbre est organisée au n°35 de la rue Mokeko à Talangaï, Brazzaville, arrêt de bus Dragage. Les obsèques auront lieu le samedi 21 novembre à Luton.



REMERCIEMENTS

Mathieu Kinouani et famille, Rudy Pamphile Malonga, les enfants, fils et petits-fils Founa remercient les parents, amis et connaissances pour leur assistance matérielle et spirituelle lors du décès de leur mère et tante, le 1^{er} novembre 2020 au CHU de Brazzaville. L'inhumation avait eu lieu le 13 novembre au cimetière Ma Campagne à Brazzaville. Que son âme repose en paix.



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les propositions du Congo attendues l'année prochaine

Les Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans la lutte contre les changements climatiques doivent être renouvelées. Ainsi, les propositions du Congo sont attendues au secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en mars 2021.

Avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier multi-acteurs qui vise à recueillir les propositions sur le document des contributions du Congo dans la lutte contre les changements climatiques s'est tenu le 16 novembre à Brazzaville. Les représentants des ministères impliqués dans le processus, la société civile et bien d'autres acteurs y ont pris part. Le calendrier de travail pour valider les Contributions s'étend de novembre 2020 à mars 2021. Il sera question de faire la revue documentaire sur la mise en cohérence des politiques, stratégies et plan d'action de développement entrepris par le pays ; la consultation axée sur l'organisation des ateliers techniques. Les ateliers entre les ministères et autres parties prenantes sont également prévus avant la validation au plan national et la transmission aux Nations unies. Selon le conseiller à l'environnement et à la diversification économique du Pnud, Lumière



Une vue des participants lors de l'atelier intégrant le processus d'actualisation de la CDN du Congo/Adiac

Jean Félix Issang, cette initiative est tombée à pic d'autant plus qu'elle se fait au moment où le pays produit sa troisième communication nationale. « Les consultations sectorielles vont bon train, les discussions sont très ouvertes et contributives avec un fort engagement remarquable des parties prenantes. Le leadership du pays dans le pro-

cessus est remarquable, on souhaite à l'issue de ce processus obtenir une CDN ambitieuse et adaptée aux circonstances nationales », a-t-il indiqué dans sa communication

« Les consultations sectorielles vont bon train, les discussions sont très ouvertes et contributives avec un fort engagement remarquable des parties prenantes. Le leadership du pays dans le processus est remarquable, on souhaite à l'issue de ce processus obtenir une CDN ambitieuse et adaptée aux circonstances nationales »

sur la présentation des étapes de la révision des CDN. A travers le programme Forêt, Gouvernance, Marché et Climat, le bureau des Affaires étrangères du Commonwealth du gouvernement britannique compte apporter un soutien aux organisations de la société civile afin que celles-ci puissent participer pleinement au processus de révision des CDN au Congo. Le présent atelier a été organisé par l'Observatoire congolais des droits de l'homme en partenariat avec la rencontre pour la paix et les droits de l'homme et la plateforme pour la gestion durable des forêts avec la facilitation du Forum pour la gouvernance et les droits humains ainsi que l'appui technique du Fern (une organisation non gouvernementale internationale créée pour suivre l'implication de l'Union européenne dans les forêts). C'est donc dans quatre mois que les contributions du Congo sur la lutte contre les changements climatiques doivent être finalisées.

Merveille Atipo

ENVIRONNEMENT

Le Rénape lance ses activités en janvier

La 7^e édition du champ-école est la première activité que s'appête à organiser le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Rénape) sur le site agri-bio de Songolo dans le 4^e arrondissement Loandjili.

Le champ-école est un cadre de recherche, de découverte et d'orientation de l'enfant appelé à aimer les filières en lien avec les activités agro-pastorales et l'environnement. Sur ce site sont menées plusieurs activités telles le maraîchage, l'arboriculture, la culture des plantes médicinales, la pisciculture hors sol. Chaque samedi, les enfants feront la visite dudit site et s'adonneront à une activité agropastorale sous la direction de Crépin Telinganou, président du Rénape. Ces week-ends agricoles donneront aussi lieu aux échanges d'expérience inter-écoles, aux jeux divers et à la lecture.

Le Rénape veut que l'activité à la fois ludique et instructive permette aux enfants de découvrir la filière agro-pastorale et de s'approprier des réflexes de protection de l'environnement. En initiant cette activité, Crépin Telinganou voudrait donner aux enfants en général et aux élèves en particulier le goût de la promotion agropastorale et la protection de

l'environnement, d'une part susciter leur engagement dans le changement des comportements alimentaires en vue de la réduction de la consommation de la viande de brousse dans les centres urbains du bassin du Congo prônée par la coalition Kinshasa-Brazzaville (Kibra) d'autre part. Tout ceci, en s'appropriant les gestes barrières pour mieux lutter contre la pandémie à coronavirus.

Signalons que, hormis le champ école, le Rénape organisera, en mars prochain, en reconnaissance des femmes qui s'illustrent dans la protection de l'environnement le Prix « Grand Ami de la terre et de l'air pur et gouverneurs de l'environnement », consacré uniquement aux femmes.

En effet, à l'occasion de la journée mondiale de la population le 11 juillet prochain, le Rénape célébrera le 11^e anniversaire du « Prix Grand Ami de la terre et de l'air pur ». Les différents lauréats se verront porter l'écharpe et recevront des distinctions. Le 6 août



Crépin Telinganou montrant un plant/ Crédit Adiac

sera lancée la 6^e édition de l'Agri-vacances sur le thème « Enfant bantou et autochtone, même couleur de sang ». L'an-

née 2020 ayant été marquée par une pandémie, le Rénape a élevé spécialement au rang de « Grand ami de la terre et

de l'air pur Son Excellence le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour son humanisme et son abnégation dans la lutte contre la covid-19 mais aussi de nombreux membres du gouvernement et personnalités du pays qui se sont impliqués dans la lutte.

Depuis 2010, de nombreux lauréats ont été distingués par le Rénape. Ce sont, entre autres, le président de la République pour ses nombreuses initiatives en faveur de la protection de l'environnement et son implication dans les activités agropastorales, le ministre Henri Djombo, lauréat 2014 pour sa pièce de théâtre « Le cri de la forêt », la vénérable Odette Massoussa Kombila, marraine de l'école propre sans sachets, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, mais aussi les institutions et sociétés telles que le Fonds des Nations unies pour la population, l'ONG Renatura, Total E & P Congo.

Hervé Brice Mampouya

CAN CAMEROUN 2022

Les Diables rouges retardent l'échéance

A défaut de s'imposer à Manzini, les Diables rouges ont fait jeu égal le 16 novembre avec les Shilangu Semnikati d'Eswatini 0-0 dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2022.

Les Congolais gardent leur deuxième place avec 7 points, derrière le Sénégal (12 points) qui a déjà assuré sa qualification après sa courte victoire à Bissau. Les Diables rouges doivent s'en mordre les doigts. Bien partis après leur victoire à Brazzaville 2-0, les poulains de Valdo devraient enchaîner pour assurer à 95% leurs chances de qualification à la phase finale de la CAN. Leur bonne entame de match n'a pas suffi puisque les attaquants ont manqué de précision sur les actions franches de buts qu'ils se sont créés en première mi-temps. Mavis Tchibota moins inspiré n'a pas fait le bon choix, choisissant la passe au lieu de frapper. Merveil Ndockyt et Prince Vinny Ibara n'ont quant à eux pas pu cadrer leur frappe. Les Diables rouges s'en sortent d'ailleurs bien puis que cette équipe d'Eswatini différente de celle qui s'est produite à Brazzaville aurait pu faire mieux si elle n'avait touché la barre transversale alors que Mafoumbi était battu. Elle a aussi placé un ballon sur le poteau (71^e minute).

Ce partage des points, relance la Guinée-Bissau dans la course à la qualification. Troisième du groupe avec 3 points, elle a concédé sa troisième défaite d'affilée en s'inclinant contre le Sénégal 0-1. Les Diables rouges ont encore leur destin en main. Mais, tout peut encore basculer en cas de deux contre-performances des Congolais respectivement face au Sénégal à Brazzaville lors de la 5^e journée et contre la Guinée-Bissau à Bissau dans le cadre de la 6^e journée, couplées avec deux succès de la Guinée-Bissau. Dans ce cas de figure, les Bissau-guinéens seront qualifiés avec neuf points contre sept pour le Congo. Il y a donc urgence. Car pour espérer se qualifier les Diables rouges doivent gagner l'un des deux matches. Ils pourraient aussi être sauvés si la Guinée-Bissau ne gagne pas l'un de ses deux matches. A suivre.

James Golden Eloué

JUDO

Les clubs de Djiri dotés en matériel de travail

Le président de l'association sportive Tosa Obika, Francis Ata, a offert, le 15 novembre, des kimonos et ceintures aux différents clubs de judo du neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Destiné aux judo club Tchetcheni, Kombo Matari et Massengo 3 poteaux, ce matériel de travail a été réceptionné par le député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, Bersol Exaucé

Ngambili Ibam et Francis Ata remettent les kimonos aux judokas/Adiac



Bersol Exaucé Ngambili Ibam et Francis Ata remettent les kimonos aux judokas/Adiac

ce Ngambili Ibam qui l'a transmis aux principaux bénéficiaires, les dirigeants des clubs.

Me Francis Ata, qui est par ailleurs candidat à la présidence de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojud), a demandé aux dirigeants des clubs bénéficiaires de prendre

soin de ces kimonos et ceintures. Selon lui, ce geste s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa politique de redynamisation du judo puisque les clubs du Pool, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette-

Ouest et de la Cuvette ont déjà bénéficié des kits de travail.

Il a, par ailleurs, signifié que cette donation ne concerne pas seulement les clubs inscrits ou retenus dans le corps électoral mais tous les centres de formation de judo installés sur l'étendue de la République du Congo.

Les bénéficiaires ont promis d'améliorer les performances des athlètes grâce à ces nouveaux équipements. Ils ont également demandé à leurs collègues de soutenir Me Ata Francis. « Je suis très content d'avoir reçu ces kits de sport. Depuis que j'ai commencé à pratiquer le judo, je n'ai jamais reçu un tel don. Je demande aux judokas de voter le président Francis Ata afin de poursuivre le changement du judo congolais car nous avons beaucoup peiné à cause de la crise qui a paralysé la Fédération. Me Ata c'est le moïse de notre art martial », a indiqué Me Rémy Moranga, représentant du club Tchetcheni.

Concernant le corps électoral, Me Rémy Moranga a ajouté que « tous les judokas n'attendent que la publication du corps électoral de 2016. Nous avons trop souffert et nous avons perdu beaucoup d'athlètes compétents. L'heure est venue pour que le judo retrouve ses lettres de noblesse ».

Notons que les assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales pour le compte de l'olympiade 2021-2024 ont commencé le 16 novembre et prendront fin le 19 décembre prochain.

Rude Ngoma

EGYPTE

Découverte de plus de cent sarcophages intacts, un «trésor»

L'Égypte a dévoilé samedi une centaine de sarcophages vieux de plus de 2.000 ans en parfait état, découverts dans la nécropole de Saqqara au sud du Caire, le plus grand «trésor» mis au jour dans le pays depuis le début de l'année.

Les cercueils en bois scellés, dévoilés en fanfare au cours d'une cérémonie, appartenaient à des hauts responsables de la Basse époque (entre 700 et 300 ans av. J.-C.) et de la période ptolémaïque (323 à 30 avant J.-C.). Ils ont été découverts dans la nécropole de Saqqara, au sud du Caire, où une soixantaine de sarcophages intacts et vieux de plus de 2.500 ans avaient déjà été dévoilés le mois dernier.

«Saqqara n'a pas encore révélé tout ce qu'elle recèle. C'est un trésor», a affirmé Khaled el-Enani, ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, lors de la cérémonie.

Le site de Saqqara, qui se trouve à un peu plus de quinze kilomètres au sud des pyramides du plateau de Guizah, abrite la nécropole de Memphis, la capitale de l'Égypte ancienne. Il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

La centaine de sarcophages dévoilés samedi a été découverte dans trois puits funéraires, à 12 mètres de profondeur.

«Les fouilles sont toujours en cours. Dès qu'on vide un puits funéraire avec des sarcophages, on en découvre un

autre», a ajouté M. Enani.

Les archéologues ont ouvert un des cercueils à l'intérieur du-

quel reposait une momie enveloppée dans un linceul orné de hiéroglyphes colorés.

Plus de 40 statues d'anciennes divinités et des masques funéraires ont également été trou-

vés, selon le ministre.

Deux statues en bois ont également été trouvées dans la tombe d'un juge de la sixième dynastie, datant de plus de quatre millénaires, selon le secrétaire général du Conseil général des antiquités, Mostafa

Ces trouvailles seront réparties dans plusieurs musées égyptiens, dont le Grand musée égyptien qui doit ouvrir en périphérie du Caire près des pyramides de Guizah.

Selon M. Enani, ces récentes découvertes sont le fruit d'un travail de fouilles accru ces dernières années. Une autre découverte dans la nécropole doit être annoncée dans les prochaines semaines, a-t-il prévenu.

Les archéologues espèrent aussi découvrir prochainement un ancien atelier de fabrication de cercueils pour momies, selon M. Waziri.

L'Égypte espère que toutes ces trouvailles et son nouveau musée vont redynamiser le tourisme mis à mal par l'instabilité politique et les attentats après la révolution de 2011 ayant chassé Hosni Moubarak du pouvoir, et par la pandémie de Covid-19.

AFP



«Les fouilles sont toujours en cours. Dès qu'on vide un puits funéraire avec des sarcophages, on en découvre un autre»